



Compte-rendu

Conseil de Gestion du 25.03.2019

	Présent	Fonction	Voix délibérative	Voix consultative
Parents d'élèves du CG				
TAVERNIER Laure	X	Présidente	X	
CAUCHOIS Olivier	X	Vice-Président	X	
MAHIEU Katinka	X	Vice-Présidente	X	
BRANDMAIER Patrick	X	Trésorier et Membre titulaire	X	
STONE Janne	X	Membre titulaire	X	
CAUBET Ludovic	X	Membre titulaire	X	
STENZEL Karen-Sofie	X	Membre titulaire	X	
LARSEN Rita	X	Membre titulaire	X	
BATAILLE Sandrine		Suppléant (L. Tavernier)		
SAMUEL Flore	X	Suppléant (O. Cauchois)		
HERTZENBERG Brede		Suppléant (K. Mahieu)		
POLLMAN Christian	X	Suppléant (P. Brandmaier)		
ERITZLAND Kjetil		Suppléant (J. Stone)		
BANET Catherine		Suppléant (L. Caubet)		
THEBAULT Antoine		Suppléant (K-S Stenzel)		
MOI Nikolai		Suppléant (R. Larsen)		

Membres représentant l'administration française				
CROSNIER Catherine	X	Conseiller de coopération et d'action culturelle		X
CHRETIEN Laetitia	X	Consul près l'Ambassade de France en Norvège		X

Membres siégeant avec voix consultative				
KELLER Audrey	X	Proviseur		X
NAVARRO Pascal	X	Directeur		
IRAKOZE Alyssa	X	Gestionnaire		X
MUSSO STEEN Isabelle	X	Représentant du syndicat norvégien UDF		X
MARTIN BLIKSET Maggy	X	Représentant du syndicat norvégien SL		X
MAGAGNIN Emmanuel	X	Représentant des membres du personnel		X

Ordre du jour

1. Introduction, présentation OdJ - par la Présidente
VOTE compte rendu du CG exceptionnel IT (cf mail de P. Brandmaier du 16 Janvier 2019 « SV : CG exceptionnel .. »)
2. Point sur la commission Gouvernance – par le responsable de la Commission – point pour VOTE → prendre connaissance du document « Slides commission gouv_OJ »
3. Commission Développement – par le responsable de la Commission et/ou La proviseure
 - a. Eurocampus situation – point pour INFORMATION
 - b. Bâtiment Barnehage situation – point pour INFORMATION
 - c. Effectifs prévisionnels rentrée 2019 Structure et conséquences :
 - i. Prévision effectifs => priorités d’admission et Ouverture de classes : point pour VOTE – par la Provisure → prendre connaissance des documents ci joints « prévision effectifs.. » et « priorités d’admission »
 - ii. Déménagement provisoire/ Institut français situation : point pour INFORMATION – par la Provisure
 - d. Analyse Projets pédagogiques – point pour INFORMATION / Katinka
4. Point sur la commission RH – par le responsable de la Commission - point pour INFORMATION
5. Exonération de l’avancement des frais d’écolage pour les enseignants sous contrat AEFE (résidents et expatriés) – point pour Information – par la Provisure
6. Exonération de l’avancement des frais d’écolage pour les enseignants sous contrat local – point pour VOTE – par la Provisure

Introduction

Introduction de l’ordre du jour par la Présidente

Approbation :

- De l’ordre du jour.

- Du compte rendu du Conseil de gestion exceptionnel du 16 Janvier

Certains sujets du compte rendu précédent n’apparaissent pas dans l’Ordre du jour.

Les points n’ayant pas progresser significativement, ils ne sont pas inclus à l’agenda mais ils restent dans les Sujets à inclure à l’ordre du jour aux prochains CG.

PPT	Avancement du soutien à l’école	Commission Développement – reporté à AVRIL 2019 avec discussion sur Budget
Association d’entreprise	Reconsidération de l’association d’entreprise de Virke vers Abelia	Commission HR Point reporté (doit être discuté/voté avant le 1er juillet 2019)

Convention AEFE	La nouvelle convention 2014 devra être revue	Commission Statuts-Point reporté après validation de la nouvelle organisation
Budget 2019	Révision du budget 2019 a l'aide des résultats des groupe de travail	Commission Finance

Procuration

Rita LARSEN donne sa procuration à Janne STENE pour la fin du conseil de gestion

Point sur la commission Gouvernance

Remarques sur le projet de nouvelle organisation :

- L'objectif de la nouvelle organisation :
 - Libérer du temps du chef d'établissement pour mieux se concentrer sur le Pédagogique qui reste la priorité
 - Donner des ressources supplémentaires au LFO pour améliorer la planification et l'exécution des fonctions support (non-pédagogique). Notamment celles nécessitant des actions auprès des autorités publiques norvégiennes
- Le directeur exécutif sera le «Daglig leder» car d'après l'AEFE, un fonctionnaire d'Etat français ne peut remplir ce rôle. Le Directeur exécutif sera toutefois placé sous l'autorité du Chef d'établissement (Proviseur).
- Il est important de protéger le conventionnement de l'AEFE et ce schéma ne le remet pas en cause (validation auprès du COCAC)

Les syndicats ont été impliqués dans la définition de l'organisation

Vote à l'unanimité de l'organisation ci-dessus

Les syndicats locaux insistent sur le coût associé.

Actions à venir.

- Finaliser la fiche de poste selon cette organisation avec l'implication des syndicats.
- L'identification de 3/4 cabinets de recrutements
- Présentation à l'assemblée générale

Les risques de cet investissement en temps et financier sont présents. Le vote a pris en compte ces risques par le Cd gestion en comparaison des autres sujets pédagogiques (Exemple norvégien)

Sujets à inclure à l'ordre du jour aux prochains CG.

Eurocampus situation / Bâtiment Barnebage situation – point pour INFORMATION

Le statut concernant les locaux serait :

- Euro campus 2025-2026
- Location Barnebage 2021
- Location Lycée jusqu'en 2024

Le lycée n'a pas le droit de renouveler selon les mêmes termes, et s'il y a une extension, il est envisagé des travaux et renégociation du couts.

L'action a mené par la commission est une aide de la mairie pour aligner les dates de fin de location et le projet euro campus

Le projet est en cours de discussion, il ne s'agit donc pas d'information pour diffusion
Sujets à inclure à l'ordre du jour aux prochains CG.

Effectifs prévisionnels rentrée 2019 Structure et conséquences :

EFFECTIFS ET STRUCTURES 2019/2020

	Ré inscriptions au1/03	nouvelles inscriptions au 1/03/2018	total reinscrits+ nouvelles demandes	previsions effectifs	PREVISIONS STRUCTURES	EFFECTIFS MAX puis liste d'attente	commentaires
PS		30	30	30	1,5	34	
MS	31	15	46	46	2	42	effectif en italiques non confirmé
GS	39	10	49	49	2,5	50	garder de la place pour des nouvelles inscriptions en MS, GS,CP
MATERN	70	55	125	125	6	126	
CP	50	23	73	69	3,5	69	attention si plus de 58 par niveau, risque de devoir ouvrir une classe par an
CE1	53	5	58	55	2,5	56	21 eleves par classe, 20 si double niveau
CE2	43	5	48	48	2	50	
CM1	47	4	51	50	2	50	25 eleves par classe
CM2	46	1	47	47	2	50	
ELEMENT	239	38	277	269	12	275	
6E	49	6	55	52	2	52	26 eleves max
5E	48	1	49	49	2	50	
4E	39	1	40	40	2	50	25 eleves max sinon dedoublement supplementaire
3E	38	2	40	40	2	50	sciences
COLLEGE	174	10	184	181	8	202	
2nd	31	3	34	31	2	40	2 classes car pas plus de 28 eleves par classe pour raison de locaux et projet echange entre lycee francais du monde
1ere	25		25	25	1	26	
TS	22		14	14	0,5	16	
TES			8	8	0,5	10	max 26 eleves car cours communs TS+TES
LYCEE	78	3	81	78	4	92	
TOTAL :	561	106	667	653	30	695	

Commentaires : Plusieurs candidatures FLE . Accepter les FLE dans la limite des places disponibles , Avec participation financiere, tests de niveau et engagement de remise a niveau (programme de vacances + stage de pre-rentree obligatoire, proposition d'ouverture de 2 classes , consequences financieres et surtout urgence immobiliere. Nous avons demande de relocaliser les cours generaux de u lycee a l'institut francais des la rentree, nous attendons une reponse.

Il s'agit du tableau indicatif après la demande anticipée 2019 en comparaison à l'an passé.

La conséquence pour l'ouverture de 2 classes :

- Ouverture d'une seconde classe de seconde. (28)
- 6 classes entre CP et CE1, donc une ouverture d'un classe CP – CE1

Acceptation de effectifs sera à définir suivant les contraintes immobilières et les frais d'écolage (la politique pour le moment sera une acceptation) Les demandes sont essentiellement d'élèves français.

On est dans les normes par élèves par étages. Les effectifs maximums devront être pris en compte en fonction de solution des relocations, les respects des règles de sécurité et d'hygiènes.

Il y avait en 2015 12 classes donc le même respect des règles hygiènes / sécurité.

L'administration informe de l'existence d'un accord verbal de la commune pour le nombre maximum.

Actions à mener : une revue hygiène / sécurité par Isabelle MUSSO STEEN, Pascal NAVARRO et Audrey KELLER.

Et une confirmation écrite des effectifs maximum acceptable par la commune par DAF.

La situation des locaux et des travaux aura un impact sur les acceptations mais le besoin pour le recrutement impose d'avancer les démarches avant le prochain CG. Donc le CG procède au vote.

Le primaire et collège peuvent être considéré sans conditions pour procéder aux inscriptions des élèves.

⇒ **Vote** concernant un effectifs maternelle 126 maternelles / 273 primaires / 202 collège

7 votes sans conditions et 1 contre

Concernant le lycée, le vote décalé au 9 avril

Sujets à inclure à l'ordre du jour aux prochains CG.

La présentation d'une alternative solution des effectifs sans instituts français / des prévisions des travaux de la toiture

Budget devra prendre en compte les alternatives.

Priorités d'admission

Extrait de proposition pour la procédure définissant les priorités

En principe, toute personne peut faire la demande pour une place au Lycée français d'Oslo.

En cas de nécessité de partager des candidatures dans la limite des places disponibles, les critères suivants seront déroulés dans l'ordre :

- 1) Enfants scolarisés au Lycée français d'Oslo et ayant respecté le règlement intérieur et financier
- 2) Enfants de nationalité française
- 3) Enfants ayant suivi leur scolarité dans le système éducatif français
- 4) Enfants des employés AEFÉ du Lycée Français d'Oslo
- 5) Enfants ayant déjà des frères et sœurs scolarisés au Lycée Français d'Oslo
- 6) Date de première demande d'inscription

L'admission des élèves venant d'un autre système scolaire sera conditionnée par la considération de leur dossier scolaire et seront susceptibles de passer des tests pour s'assurer de leur adaptation au système français.

L'admission des élèves non francophones sera conditionnée par l'inscription à un programme de Français langue étrangère payant et le suivi d'un protocole d'accueil.

Une commission se réunira en avril pour classer les candidatures sur liste d'attente.

L'Etablissement se réserve le droit de tenir compte de situations exceptionnelles

⇒ **Vote** à l'unanimité (8 votes dont 1 avec procuration)

Analyse Projets pédagogiques

L'analyse de projet pédagogique est en cours, pour déterminer le budget révisé, (FLE, COP, ...)
De plus, un questionnaire sera envoyé aux parents et personnels avec 1 semaine pour évaluer la qualité de l'école

Il est suggéré l'ajout des élèves du lycée.

Commission RH

Les réunions du dialogue social ont été remises en place.

L'écriture de fiches de poste pour l'ensemble des personnels est en cours.
Un travail sur le processus de recrutement est en cours.

La DAF / DRH suivent le dossier SPK. Il n'y a toujours pas de réponse officielle.

Une trop grande proportion de contrats sont en CDD. La RH et la proviseure travaillent à un passage en CDI de tous les postes ne méritant pas le type CDD.

Exonération des frais d'écolage

Seuls les contrats locaux étaient à l'ordre du jour. Le CG ne souhaite pas faire de différence entre les employés et demande à l'administration de revenir vers le CG avec une proposition concrète et vérifiée au niveau légal. Le CG propose de ne pas envoyer de rappel aux personnels qui n'ont pas encore payé leur avance en attendant cette décision.

Point repoussé

Sujets à inclure à l'ordre du jour aux prochains CG.

Prochain Conseil de gestion

Le prochain conseil aura lieu le 9 Avril à 17h00

Signatures

Flore Samuel, Secrétaire du Conseil de Gestion

 Flore SAMUEL

Laure Tavernier, Présidente du Conseil de Gestion


L. TAVERNIER